



## Microcrédit personnel

### Vous accompagner dans votre projet grâce au microcrédit

Le microcrédit est un prêt accordé aux foyers à revenus modestes qui rencontrent des difficultés d'accès au crédit. Si vous avez un projet, l'Udaf assure votre accompagnement durant l'ensemble de la procédure : accueil, écoute, constitution du dossier, présentation du dossier à la banque, suivi durant la période de remboursement. Vous pouvez en bénéficier dans les situations suivantes :

■ *Je viens de trouver un emploi à 10 km de chez moi, j'ai besoin d'un coup de pouce pour acheter une voiture.*

■ *Je souhaite déménager pour me rapprocher de mes enfants, j'ai besoin de trésorerie.*

■ *J'en ai pour 1 500 euros de soins dentaires, puis-je bénéficier d'un microcrédit ?*

- ➔ Vous êtes exclu de l'accès au crédit mais vous êtes en capacité de rembourser les mensualités du prêt
- ➔ Vous suivez une démarche d'insertion sociale (travail, formation, logement, soins...)
- ➔ Vous vivez une situation difficile due à un accident de la vie (chômage, divorce, maladie...).

## Concrètement, en quoi consiste un microcrédit personnel ?

- Le prêt est octroyé par un partenaire bancaire.
- Le montant varie entre 300 à 5 000 euros.
- La durée de remboursement est de 12 à 48 mois.
- Pas de frais en cas de remboursement anticipé.
- Les bénéficiaires disposent d'un accompagnement social.

## Quels projets peuvent être financés ?

**Emploi-Mobilité** : acquisition ou entretien d'un véhicule, formations payantes, reprise d'études, bilans de compétence...

**Logement** : déménagements, cautions, dépôts de garantie, mises aux normes du logement (travaux d'isolation par exemple), acquisition ou remplacement d'un appareil ménager...

**Santé** : achat de lunettes, d'appareils auditifs, soins dentaires...

**Cohésion familiale** : adaptation du logement en cas d'handicap ou de dépendance, frais d'obsèques de proches, frais d'éducation pour les enfants.



### Demande de renseignement ou prise de rendez-vous :



Référente Microcrédit au 02 54 90 23 43



[microcredit@udaf41.org](mailto:microcredit@udaf41.org)



Udaf de Loir-et-Cher, siège de l'association 45 avenue du Maréchal Maunoury à Blois



Retrouvez nos conseils budget sur la page Facebook de l'Udaf 41



## L'UDAF de Loir-et-Cher vous propose :

- ✓ Un accueil et une écoute personnalisés pour faire un point sur votre situation.
- ✓ Un accompagnement dans la constitution et l'instruction de votre demande de crédit.
- ✓ Un suivi du dossier pendant toute la période de remboursement du prêt.



### Près de chez vous, nous sommes partout !

Point d'Accès au Droit à Vendôme  
1er et 3e vendredis du mois de 9h à 12h

Le Centre Communal d'Action Sociale à  
Romorantin Lanthénay



Plus d'informations sur les permanences  
Microcrédit sur le site internet de l'Udaf 41

<https://www.udaf41.fr/les-services-aux-familles/pole-institution-familiale/microcredit/>